

LE VENT DES BANCELS

LA VIE COMMUNALE A ST FREZAL DE VENTALON (LOZERE)

■ *Le mot du
Maire*

■ *Des
enfants,
un journal*

■ *Au pays
des
jardiniers
explora-
teurs*

■ *Agent
d'entretien
de
l'espace
rural*

■ *Conseil
municipal
du 27
Mars 1993*



■ *Au revoir Henri, salut Domi..!*

Sommaire

<i>Le mot du Maire</i>	4
<i>Des enfants, un journal</i>	7
<i>Cinéma: programme été 93</i>	17
<i>Au pays des jardiniers explorateurs</i>	18
<i>Un enfant m'a dit...</i>	20
<i>Agent d'entretien de l'espace rural</i>	22
<i>Un stage sur le terrain</i>	23
<i>Compte-rendu de conseil</i>	25
<i>Revue de presse</i>	28

Le vent des bancels. Directeur de publication: Etienne Passebois, Maire de St Frézal de Ventalon.

Comité de rédaction: Dominique Cherezy, Julie Hugon, Etienne Passebois, Henri Rouquet, Alain Ventura, Nadine Vilas, et tous les enfants de l'école: Adèle, Anaïs, Arnaud, Bastien, Camille, Claire, David, Elodie, Emi, Florent, François, Guillaume, Juliette, Lucie, Manuelle, Morgan, Noé, Pierre, Sandra, Sirvana et Wladimir.
Imprimerie: Alès Repro.

Abonnement de soutien: 50 francs par an
Chèques libellés à l'ordre de "Comité des Ecoles Mairie, et adressés à Mairie de St Frézal de Ventalon 48 240.

Editorial

Mes camarades du comité de rédaction ont tellement insisté (dois-je les en remercier ?) que me voilà promu l'espace d'un journal au rang d'éditorialiste. Difficile honneur dont je me serais bien passé; car s'il m'arrive de manier la plume, c'est surtout pour délirer les soirs de fête de Noël, ou tout bêtement pour demander à la mairie "encore" une subvention.

Aussi, me voilà bien embêté devant cette feuille blanche; partagé entre la peur de ne pas être à la hauteur et l'envie débordante de raconter toutes ces anecdotes qui me viennent à l'esprit par centaines. Alors je fais un choix, ce n'est peut-être pas le bon, mais il faut bien que je l'écrive cet éditorial!

A l'heure du départ, comment ne pas se retourner pour voir le chemin parcouru. Je pense encore à cette rentrée de Septembre 1975 où je découvrais sans vraiment le souhaiter je dois l'avouer, ce hameau de Pénens-Haut, qui, pour le citadin que j'étais, me paraissait être le bout du monde. Je revois cette petite salle de classe exigüe, ses quatre bureaux (ses trois élèves) son appartement de fonction de deux pièces avec l'eau froide au robinet: le pied en quelque sorte.

Et puis, les fameux "néo" s'installent, de nouveaux élèves arrivent, la classe se remplit, la vie reprend dans pas mal de hameaux. C'est l'époque des soirées chez l'un, chez l'autre, des fêtes, des réunions (souvent chaudes), tout bouge, tout évolue. Des "anciens" partent, des "nouveaux" arrivent, la vie reprend enfin ses droits à St Frézal. Je n'ai pas résisté, moi non plus, à cette vague; je suis resté; et cette réticence dont je parlais plus haut, a fait place peu à peu à une certaine fierté: celle d'appartenir aux habitants d'une telle commune.

Au bout de 18 ans pourtant, des circonstances personnelles font qu'il m'est difficile de rester et je dois tourner la page. Alors que dire avant de partir ?

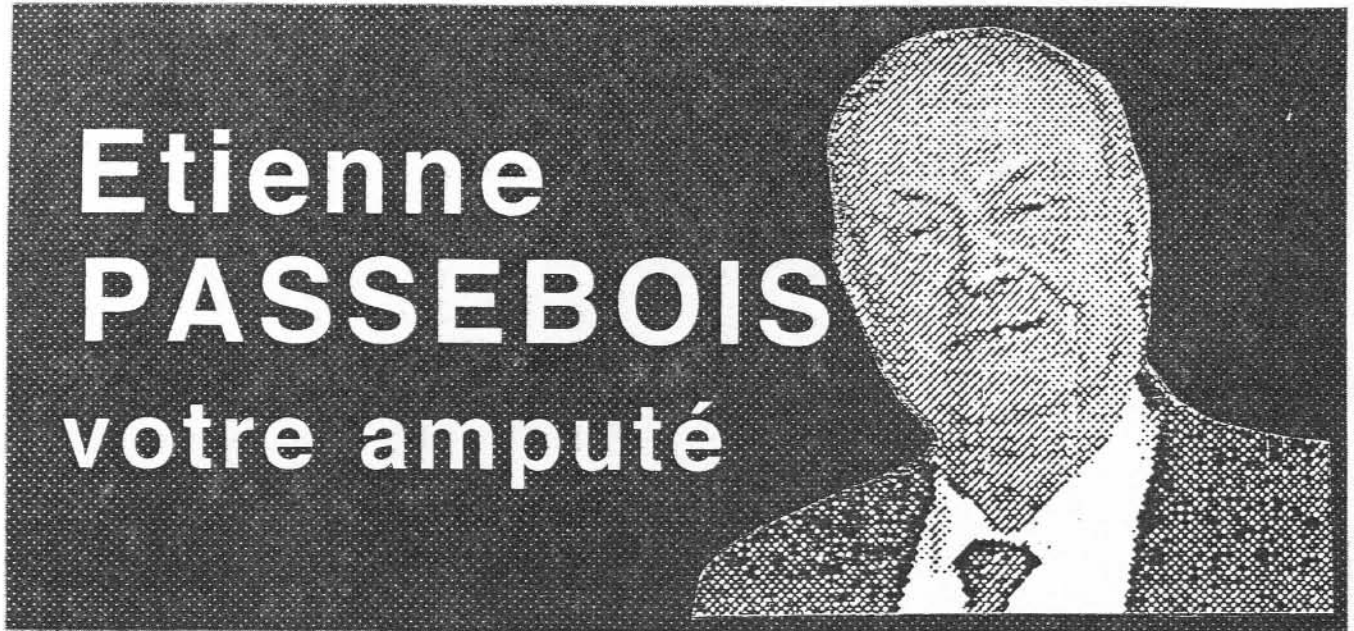
Une chose encore, qui me tient à cœur: ces années passées ici m'ont beaucoup apporté et j'ai appris beaucoup, en retour il m'a fallu pas mal donner aussi; c'est je crois la relation réciproque indispensable et parfois difficile à assumer que tous ceux qui veulent vivre ici connaissent parfaitement.

Pour terminer, je voudrais profiter de l'occasion qui m'est donnée pour remercier publiquement et sans démagogie (tout le monde comprendra pourquoi), M. Passebois, maire de notre commune, car si il est vrai que nous n'avons pas eu souvent la même analyse des choses (même un maire peut se tromper) j'ai toujours trouvé en lui un solide et efficace allié de l'école.

Il est temps maintenant que je laisse la place à ceux qui font le journal non sans vous avoir dit auparavant au revoir à tous, et vous souhaiter très sincèrement de connaître 18 années à venir aussi sympas que celles qui viennent de s'écouler.

Henri ROUQUET

“ Il est anormal que 80% de la population de notre pays vive sur 20% du territoire, anormal que des villages meurent pendant que des banlieues surpeuplées génèrent des troubles...”



L'affiche à laquelle nous avons échappé par miracle..!

Le mot du Maire

Si nous pratiquions le culte de la personnalité, nous pourrions parler plutôt “ des maux du Maire”. Le “pôvre” homme! Une belle “rouste” électorale (une de plus!), deux mois de cruralgie sévère qui ne manquent pas de lui donner envie de parodier le poète:
“Seigneur préservez moi, préservez ceux que j’aime,
“Frères , parents, amis et mes ennemis même,
“Dans le mal triomphant...
“De connaitre jamais troubles du nerf crural...

Bref, une belle dose de difficultés. Rien de tel pour rabattre le “caquet” du plus fiérot!

Gageons que cependant tout ne sera pas altéré: ni le courage, ni le dynamisme, ni la volonté ferme de mener à bien l’œuvre entreprise et perpétuellement sur le métier...

Précisons toutefois qu’à quelque chose malheur aura été bon: celui de voir les camarades, à tous les niveaux des responsabilités et de la vie communale prendre les affaires en main avec beaucoup de détermination, de dévouement, de cordiale amitié. Qu’ils en soient tous et toutes vivement remerciés et appliquons leur, sans réserve, la formule: “Ils ont de leur devoir une assez haute conscience, pourquoi auraient-ils besoin d’un chef ?”.

Mais après l'anecdote revenons à l'essentiel. Tout avance:

- Les AEP ont été mises en état, de l'entretien des captages au nettoyage complet des bassins et les pluies abondantes de ce printemps laissent penser que cet été pourra se passer sans que nous ayons trop de craintes en ce qui concerne l'alimentation en eau potable.

- Les routes s'entretiennent : l'herbe très abondante nous oblige à nettoyer les bas côtés mais les moyens pour cela seront mis en place le moment venu. Le goudron soit partiel, soit plus général pour que nos voies communales soient parfaitement carrossables, doit être employé d'ici la fin juillet. Si la promesse faite est tenue, nous noterons un progrès remarquable, car nous n'aurons pas à attendre l'automne comme c'était si souvent la pratique... Ces travaux de fin de saison gênés par les intempéries, étaient souvent de qualité plus contestable et il était très désagréable de voir des dépenses très importantes aux effets compromis.

- Le "Plan de la Fougasse" dont nous avons souhaité un aménagement paysager, commence à prendre forme. Gageons que les résultats obtenus seront à la hauteur de nos espoirs. Ces résultats seront l'œuvre de nombreuses bonnes volontés et remercions tout particulièrement M. Ponet de la DDAF et M. Alcaix du PNC qui ont su trouver les moyens pour la mise en place de cette réalisation.

- La fête d'été du deuxième week end de juillet s'annonce intéressante et riche. Nous y tenons à cette fête, malgré tous les efforts qu'elle demande à un bon nombre d'entre nous; malgré toutes les critiques qu'elle fait naître... elle est le témoignage de la cohésion et de la vitalité de notre commune: préservons-la, maintenons-la longtemps !

- Le projet capital maintenant, évoqué depuis plusieurs mois au fil de tous les bulletins municipaux: L'AYROLLE. Et c'est là, bien sûr, pour des projets de cet ordre, évidemment hors du commun pour des collectivités comme les nôtres, qu'interviennent les exigences fondamentales de persévérance et d'obstination.

Là aussi les choses avancent, doucement mais elles avancent. Le bornage du terrain se fera en juillet très certainement, et les riverains concernés seront informés à temps.



Le concours d'architecture a été lancé grâce à l'aide précieuse du Parc des Cévennes. Que les acteurs de cette première étude soient vivement remerciés. Ils continueront à travailler avec nous et ce sera une excellente chose.

Mais, bien évidemment se posera ensuite le très sérieux problème de la réalisation et rassembler, sans trop tarder, 5 à 7 millions de francs ne va pas être une mince affaire. Certes déjà quelques 130.000 Frs ont été attribués au titre d'une première DGE 2 pour 1993. Certes le Conseil départemental de l'habitat a programmé, pour 1994, la construction des logements mais tout cela ne suffira pas pour la totalité du projet...

Il est tout aussi vrai que nous n'avons pas non plus la possibilité légale d'emprunter ce qui manquera, le Trésor Public y mettrait son veto: St Frézal ! Trop de clignotants dans le rouge ! Et quelle banque accepterait ? On ne prête, plus que jamais, qu'aux riches ...

Le Trésor Public y mettrait son veto: St Frézal, trop de clignotants dans le rouge..!

Et c'est là que se pose toute la question de l'aménagement du territoire. Eternelle tarte à la crème, éternelle arlésienne, maître mot, depuis des années de gouvernements successifs, avec ce discours sans cesse reproduit: il est

anormal que 80% de la population de notre pays vive sur 20% du territoire, anormal que des villages meurent pendant que des banlieues surpeuplées génèrent troubles et difficultés etc... etc...

Le ministre actuel de l'intérieur, personnalité importante du gouvernement chargé également de l'aménagement du territoire évoque ce problème, en parle haut et fort et propose des solutions hardies. Il cite même la Lozère comme département particulièrement déshérité; il propose également, et cela semble réalité, que se tienne à Mende le 8 juillet prochain un conseil interministériel spécialement consacré à ce problème. Fichtre !

Qu'y proposera-t-on ? Ne soyons pas pessimistes à priori. Pensons qu'il n'y aura pas seulement incantations mais mesures concrètes, pratiques, efficaces, applicables sans tarder. La redistribution nous semble le seul et vrai moyen de nous donner des chances de survie d'abord, de progression ensuite. Car enfin tant qu'un cévenol, un alpin, un breton ou tout autre rural français vaudra, au moment du calcul de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) un point tandis qu'un parisien, un marseillais ou tout autre citadin vaudra deux points et demi; tant que la péréquation n'ira pas plus loin que la DSU (Dotation de Solidarité Urbaine) ou DSR (Rurale); tant que les contrats de plan ne doteront pas les régions de façon inversement proportionnelle à leur richesses comme le fait l'état allemand pour ses *lander*; tant que les régions elles-mêmes ne répartiront pas l'argent public selon de vrais critères de développement et de projets porteurs pour corriger certains effets pervers de la décentralisation...

Quand on admettra que les services publics n'ont d'intérêt et ne peuvent être maintenus que s'il y a population et que pour recevoir une population nouvelle il faut pouvoir l'accueillir avec des logements corrects et fonctionnels et des structures appropriées... alors nous pourrons penser vraiment que le rééquilibrage du pays est en marche.

Sinon, une fois encore nous viendra à l'esprit la chanson de la regrettée Dalida: Parolé, Parolé...

Etienne PASSEBOIS
Maire C- rural
Juin 1993



Nos reporters en herbe préparent le numéro 21 !

Voici le numéro 20 du "Vent des Bancelles", numéro 2 de votre "vie communale nouvelle formule.

Le projet de journal avec les enfants de l'école, qui a vu le jour avec le numéro précédent, se développe et s'étoffe même. Tout ceci est possible grâce au soutien permanent des différents partenaires (mairie, école, Foyers ruraux) mais aussi grâce au vôtre (moral et ... financier).

Vous êtes en effet déjà en nombre non négligeable, à avoir souscrit un abonnement de soutien (700 F collectés à ce jour !). Tous ces chèques étaient accompagnés d'un mot gentil, de lettres d'encouragement, qui nous font chaud au cœur et nous confortent dans l'idée qu'une revue vivante qui informe sur les événements de votre proximité, a bien sa place ici.

Vous le découvrirez, ce numéro représente un peu une transition entre une revue semestrielle, et trimestrielle. Nous espérons en effet pouvoir sortir à partir d'octobre un numéro par trimestre, si les fonds le permettent et dans cette optique, votre soutien est essentiel.

"chapeau" fabriquer en somme une page équilibrée. La rédaction des textes avait été réalisée auparavant sous la direction d'Henri, et je dois dire ici à quel point j'ai apprécié de travailler avec lui. J'espère nouer les mêmes relations avec son successeur et j'ai de bonnes raisons de penser qu'il en sera ainsi. Il ressort donc de ce travail en étroite collaboration les 9 pages qui suivent (11 avec la maternelle) et que nous laissons à votre appréciation.

Et puis, comme tout bon journaliste qui se respecte, nos reporters en herbe préparent déjà le numéro 21..! Un PAE (*Projet d'Action Educative*) que nous espérons voir accepter, s'est monté pour permettre de pérenniser cette expérience et de la voir reconduite sur l'année scolaire 93-94. Cette fois-ci il faudra mettre les bouchées doubles, pensez-vous: Quatre journaux à produire!

A vous donc, de juger ce travail. En ce qui nous concerne l'expérience est très positive. Il faut que vous sachiez que dans toute la France, de Bretagne en Provence et de Lorraine en Midi-Pyrénées une quinzaine de journaux comme le nôtre ont été créés ou "rénovés" dans le

Des enfants, un journal

C'est aussi le début d'une prise en main plus solide du journal par les enfants. L'article collectif du numéro précédent leur avait demandé un très gros effort: c'était un exercice nouveau pour eux car ils devaient non seulement se familiariser avec un matériel inconnu (l'ordinateur), avec une autre technique rédactionnelle (un article de presse), mais encore travailler ensemble à une œuvre collective. C'était beaucoup leur demander pour un début si bien qu'ils n'avaient pu, faute de temps, réaliser eux-même la saisie des textes et la mise en page.

Cette fois-ci, afin que chacun aborde les différentes phases de la réalisation d'un article, nous avons proposé Henri Rouquet, notre directeur, et moi-même, que chaque élève écrive un article personnel. Aucun thème n'était imposé, la seule exigence étant que le sujet ait un rapport avec St Frézal ou du moins avec la région. Chacun s'est donc vu attribuer l'espace d'une page dans ce journal, qu'il devait composer à sa façon: réunir textes, dessins, photos, saisir les articles à l'ordinateur, choisir un titre, trouver un

cadre de ce projet de la FNFR. Nous nous échangeons nos publications et il est étonnant de voir la variété et la richesse de cet ensemble de revues. Pour ne citer qu'eux, nous avons en Lozère deux "confrères" qui font partie du même projet: "*La Gazette du Galeizon*" - *Le village* - 48160 St Martin de Boubaux et "*Le Castagnet*" - *Foyer rural* - 48370 St Germain de Calberte, dont je vous recommande la lecture.

Et puis, pour terminer sur un (modeste) "cocorico", voici ce que disent de nous nos confrères de "*La Gazette-Village*", la revue de la FDFR du Gard:

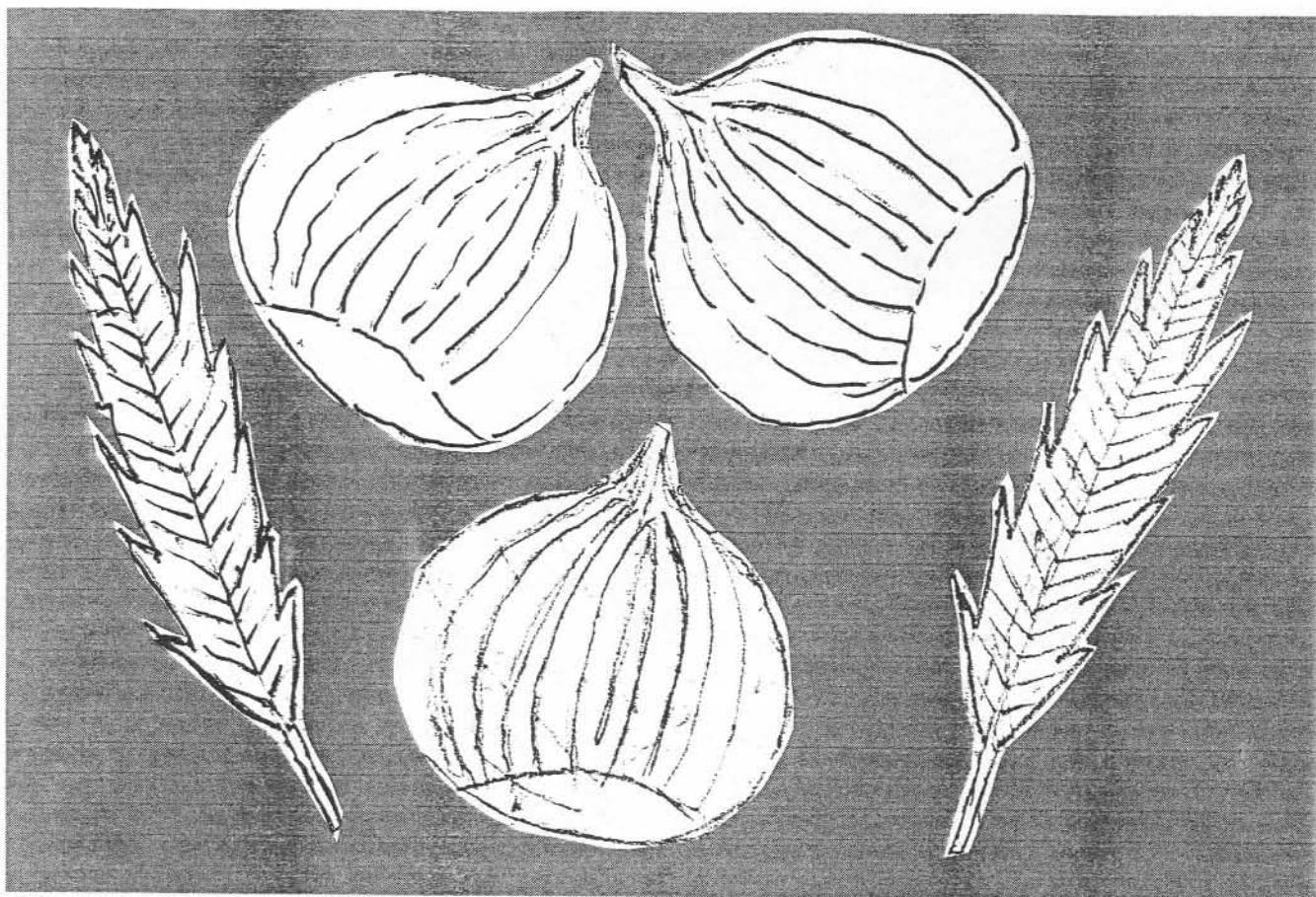
"...Cela fourmille d'idées originales et nous aurons à cœur de planter la petite graine que les enfants ont mise en sachet pour illustrer le papier sur le chant des courges et des potirons..."

Laissez souffler jusqu'à vous le Vent des Bancelles - le bancel c'est la terrasse cultivée soutenue par une murette de schiste - et respirez l'air de St Frézal de Ventalon... il est pur, il est vrai."

Plutôt sympa, non ?

Alain VENTURA

... Et pourtant, autrefois la châtaigne était la principale nourriture...



L'utilisation des châtaignes

Quand on se promène dans la forêt on rencontre souvent des châtaigniers et on piétine leurs châtaignes. Et pourtant autrefois les gens se servaient de ces châtaignes.

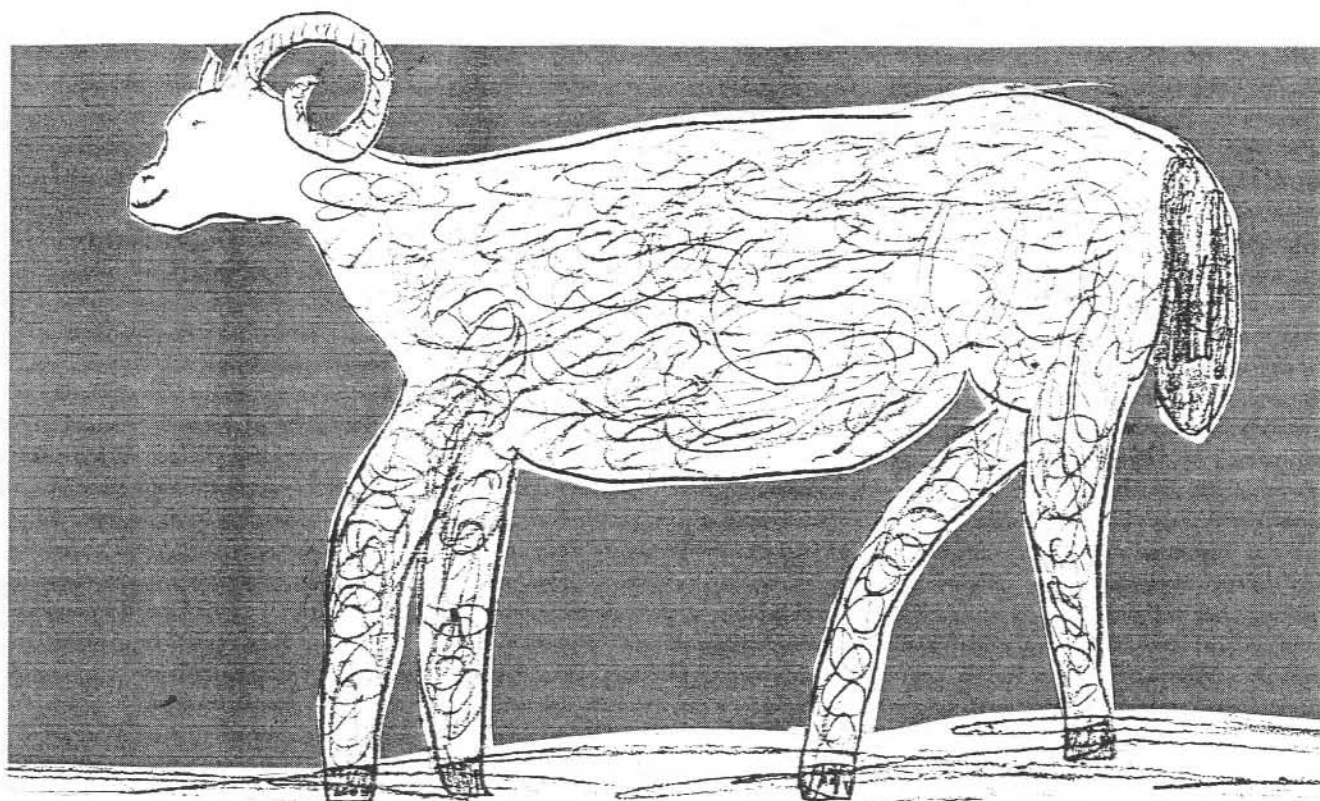
Pour les gens d'autrefois la châtaigne était leur principale nourriture. Ils prenaient une poêle avec des petits trous et faisait griller les châtaignes sur le feu. Ils mettaient les châtaignes sur le plancher d'une clède et faisaient un feu dessous. Mais le

plancher était un peu écarté ce qui permettait de dessécher les châtaignes et ils les laissaient un mois dans la clède. Et pendant la guerre les enfants s'en servaient de bonbon. Avec les châtaignes ils fabriquaient de la confiture, de la farine et de la soupe de châtaignes quand il faisait froid. Cette soupe s'appelle la "bajana". Ils nourrissaient leurs chèvres et leurs moutons avec des châtaignes. Mais si les chèvres en mangeaient trop elles ne faisaient plus beaucoup de lait.

Aujourd'hui on fabrique encore de la farine avec des châtaignes mais malheureusement on ne s'en sert presque plus.

Sirvana LEVY 11 ans

J'aime mon troupeau et je vous raconte sa vie...



Les moutons cévenols

J'habite une vieille ferme cévenole toute en pierre dans un hameau qui s'appelle le Salson. Tout près de ma maison, il y a une grande bergerie ; mes parents élèvent des moutons.

Autour de Noël ou en janvier, selon le temps, on commence à soigner le troupeau parce que l'herbe devient rare. Pour nourrir le troupeau début avril, selon le temps, tout le troupeau se retrouve dehors pour "la mise à l'herbe". Vers la fin Octobre on tond les mères parce qu'elles ont plus de laine que tous les agneaux, et on tond les femelles surtout à cause de la chaleur et des puces. Et ensuite les brebis montent au Ventalon pour manger de l'herbe fine parce que celle du bas a séché. Pour se changer d'air elles mangent des châtaignes.

Au mois d'octobre nous mettons le bélier avec le troupeau pour la reproduction.

Cinq mois plus tard les brebis mettent bas un ou deux agneaux, et parfois c'est les "mis bas" ce qui signifie les jumeaux.

A ce moment là nous les laissons à l'intérieur dans la bergerie.

Nous élevons les moutons pour la viande. En général un agneau de 40 kg coûte entre 500 F et 600 F. La durée de vie d'un mouton se situe entre dix et douze ans.

Les moutons peuvent attraper des maladies comme la mamite qui fait gonfler les tétines, le piétin, qui est une maladie du pied que seuls les agneaux peuvent attraper et qui les fait boiter, l'entrérotoxiémie, qui fait gonfler l'estomac jusqu'à en mourir, la gale, insecte qui se met sous la peau et qui gratte. Il y a aussi la bruxellose, maladie très grave qui se donne à l'homme et on peut en mourir.

Cette idée m'est sortie de la tête quand je suis allée soigner les moutons avec mon père.

Voilà la vie de mes moutons. Chaque année c'est la même chose et c'est comme cela tout le temps.

Camille POUDEVIGNE 12 ans

Ma forêt cévenole adorée:

Le Châtaignier

Si vous vous promenez dans cette forêt que j'aime tant, vous verrez que l'arbre qui domine c'est le châtaignier.

Ses branches et ses
tard au
Elles
d'ombre.
est ru-
L'automne,
les fruits et
les feuilles
tombent. La
châtaigne
rentre dans la
terre puis germe et
une petite pousse de
châtaignier va

font du volume
feuilles poussent
printemps.
font beaucoup
Son écorce
gueuse;

Le châtaignier a été réintroduit par l'homme. Il peut vivre jusqu'à 700 ans ou plus. Il pousse entre 300 et 900 mètres d'altitude, car il a besoin d'une température moyenne ; si il fait trop froid ou trop chaud il meurt.

On a appelé le châtaignier l'arbre à pain parce que pendant les guerres les hommes n'avaient rien d'autre à manger que des châtaignes. Il a sûrement évité la famine à beaucoup de personnes.

Malheureusement, le châtaignier disparaît à cause d'une maladie.

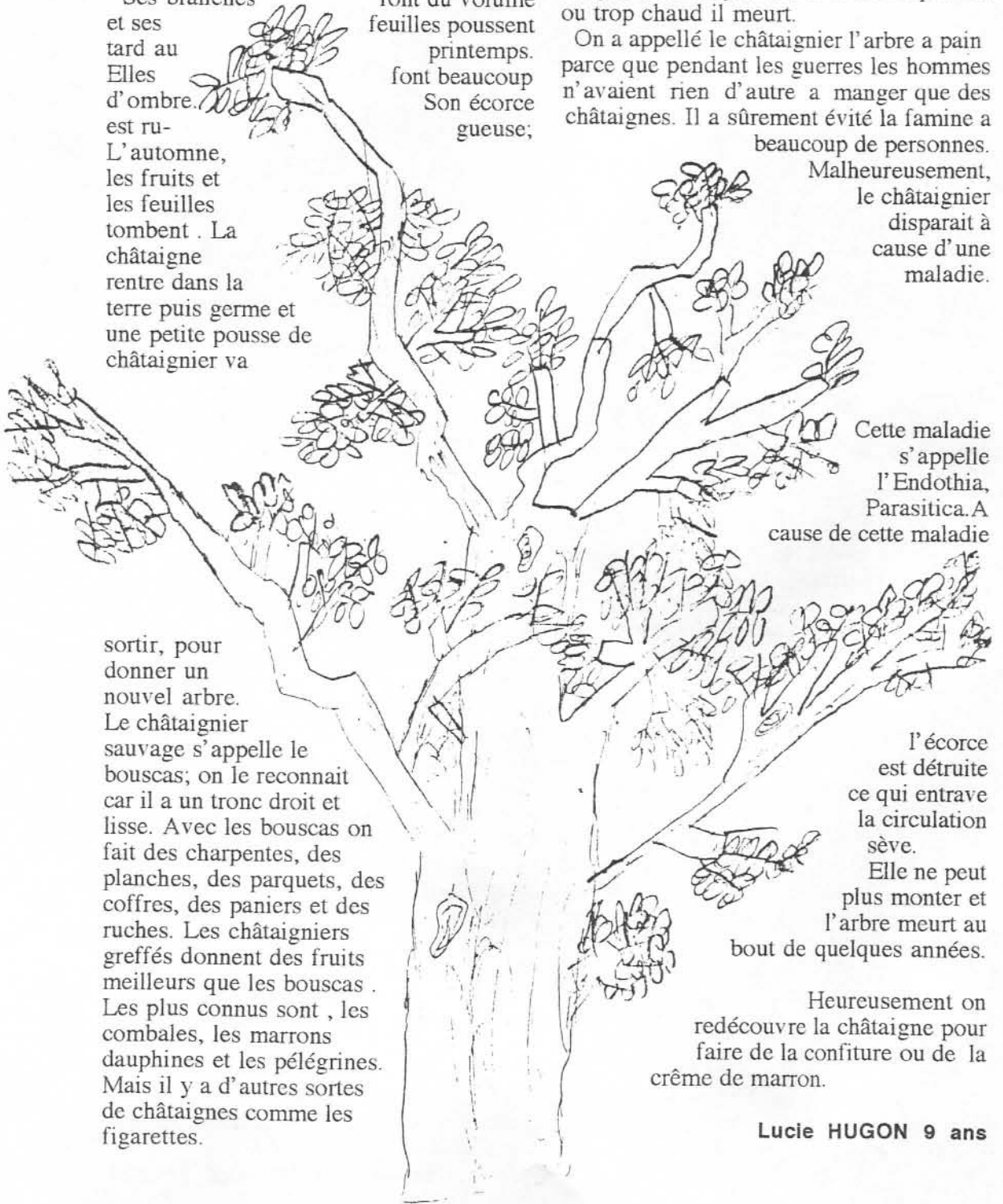
Cette maladie s'appelle l'Endothia, Parasitica. A cause de cette maladie

sortir, pour donner un nouvel arbre. Le châtaignier sauvage s'appelle le bouscas; on le reconnaît car il a un tronc droit et lisse. Avec les bouscas on fait des charpentes, des planches, des parquets, des coffres, des paniers et des ruches. Les châtaigniers greffés donnent des fruits meilleurs que les bouscas. Les plus connus sont, les combales, les marrons dauphines et les pèlérines. Mais il y a d'autres sortes de châtaignes comme les figarettes.

l'écorce est détruite ce qui entrave la circulation sève. Elle ne peut plus monter et l'arbre meurt au bout de quelques années.

Heureusement on redécouvre la châtaigne pour faire de la confiture ou de la crème de marron.

Lucie HUGON 9 ans



"La bonne odeur des plats ressort par une très belle cheminée..."

Un repas à la cévenole

Dans une auberge construite en pierres d'ici, quelques clients mangent. La bonne odeur des plats ressort par une très belle cheminée. Une voiture arrive et se gare sur le parking. Le client rentre.

Le restaurateur:

- "Bonjour monsieur."

Le client:

- "Bonjour, est-il possible de manger?"

- Oui bien sûr, asseyez-vous.

- Je voudrais la carte, s'il vous plait.

- La voici.

- Je prendrais la soupe comme plat principal, mais qu'est-ce que le "bajanas" ?

- C'est une soupe faite avec des châtaignes qu'on ramasse et que l'on fait sécher à la fumée, on les décortique avec le "pyzaïre" puis nous les ventilons avec le "ventaire". On obtient des châtaignes blanches. Pour la soupe il faut de l'eau salée à laquelle on ajoute les châtaignes.

- Je prendrais plutôt de la soupe de légumes, sont-ils du jardin?

Parfaitement, tout est cultivé par les paysans!

- En ce qui concerne la viande, expliquez-moi pour le cochon.

- Bien-sûr, les paysans élèvent le cochon avec tout les restes (légumes, pain, etc...) et on garde l'eau de vaisselle (sans poudre) et l'on faisait une soupe pour la semaine. On récupère le lard pour l'assaisonnement de la soupe, le saucisson, et la saucisse, le pâté, le jambon et le boudin.

- Qu'est-ce que le "sanqué" ?

- C'est le sang du chevreau que l'on fait cuire comme une omelette avec des "oignons".

- Et comme champignons?

- Bien sûr, j'ai des cèpes et des girolles.

- Et nous les mangeons comment?

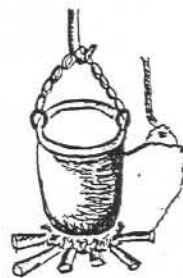
- Et bien nous les avons cuits, ou en omelette, cela est délicieux!

- Bon je les prendrai cuit.

- Avez-vous du fromage?

- Il y a du fromage de chèvres, le *pélarдон* qui se mange avec du bon vin. La maison vous offre le vin!

MENU Cévenol



Soupes

Bajanas

Soupe de légumes (du jardin)

Vianades

Cochon

Sanqué

Champignons

: Cèpes

Girolles

Fromages (Pélarдон)

Fruits (Bergades...)

Vin (Bacos)

Bon appétit

-Merci! Et comme fruits?

-Nous avons des prunes séchées, des pommes et des poires séchées.

-Vous prendrez des boissons?

-Oui, puis-je avoir la carte?

-Voilà.

-Merci, alors. Oh! j'aurais bien pris du "bacos", mais pourquoi est-il interdit?

-Oh, eh bien c'est parce que le vin était dangeureux, mais c'est dommage parce que cette vigne produisait beaucoup.

Sinon j'ai du lait de vache ou de chèvre.

-D'accord!

- Bon appétit monsieur

-Merci

Et voilà que le client déguste tous les plats qu'il a commandé... et bon appétit!

Guillaume IAQUINTA 11 ans

Quand la commune de St Frézal était très peuplée, elle comptait quatre écoles.

Comme j'habite dans une ancienne école, j'ai eu l'idée de parler des écoles de St Frézal de Ventalon.

Quand la commune de St Frézal de Ventalon était très peuplée elle comptait quatre écoles.

L'école de Pénens

L'école de Pénens a été achetée par la commune de St Frézal de Ventalon. Elle fut ouverte en 1886. Elle a été fermée de 1949 à 1953 et de 1958 à 1964 et fut transférée aux Abrits en septembre 1981.

Les enfants des hameaux venaient de Loubreyrou, le Viala, Bonijol, la Cabanelle, le Schistalou, le Lauzas, Pénens-Bas.

L'école du Géripon

Ce fut la première école de la commune, ouverte vers 1833. Mais payante à cette époque, elle devint gratuite en 1886. Elle fut fermée vers 1959. Les élèves du Géripon venaient du Grenier, la Ponge, la Cure, l'Arbousset, la Combe, Cessenades, le Chambonnet, la Gare.

Nos écoles communales

L'école des Abrits

Elle a été bâtie en 1885 et ouverte en 1886. Elle fut fermée de 1939 à 1945 et de 1971 à 1981. Les enfants des hameaux venaient de Conches, Leyris, Tourtoulon, les Abrits.

L'école de Vimbouches

L'école fut bâtie par la commune vers 1886 et fut fermée au début des années 1960. Les enfants des hameaux venaient de Vimbouches, le Salson, la Vignette, les Espérelles et Soubrelargues.

Dans la commune il y avait beaucoup de gens donc beaucoup d'enfants. Puisqu'il y avait beaucoup d'enfants, il a fallu créer plusieurs écoles. Il y en avait quatre. J'aurais envie de retourner dans ce temps-

là pour voir comment c'était. Un peu comme un rêve, revenir en arrière pour voir les anciennes écoles et voir comment les enfants allaient à l'école et comment ils vivaient.

Elodie SZYMANSKI 9 ans

Je pêche souvent, j'aime et c'est comme un jeu!

J' ai décidé de vous parler de la pêche parce que je pêche souvent, j'aime et c'est comme un jeu.

L'équipement:

Il faut une canne à pêche, un fil de pêche, un hameçon au bout et parfois un bouchon.

Il faut aussi un panier de pêche, une épuisette et s'équiper d'un gilet et de bottes.

La pêche:

Accrocher l'hameçon au fil.

Mettez une mouche, un ver ou une sauterelle.

Jetez le fil à l'eau.

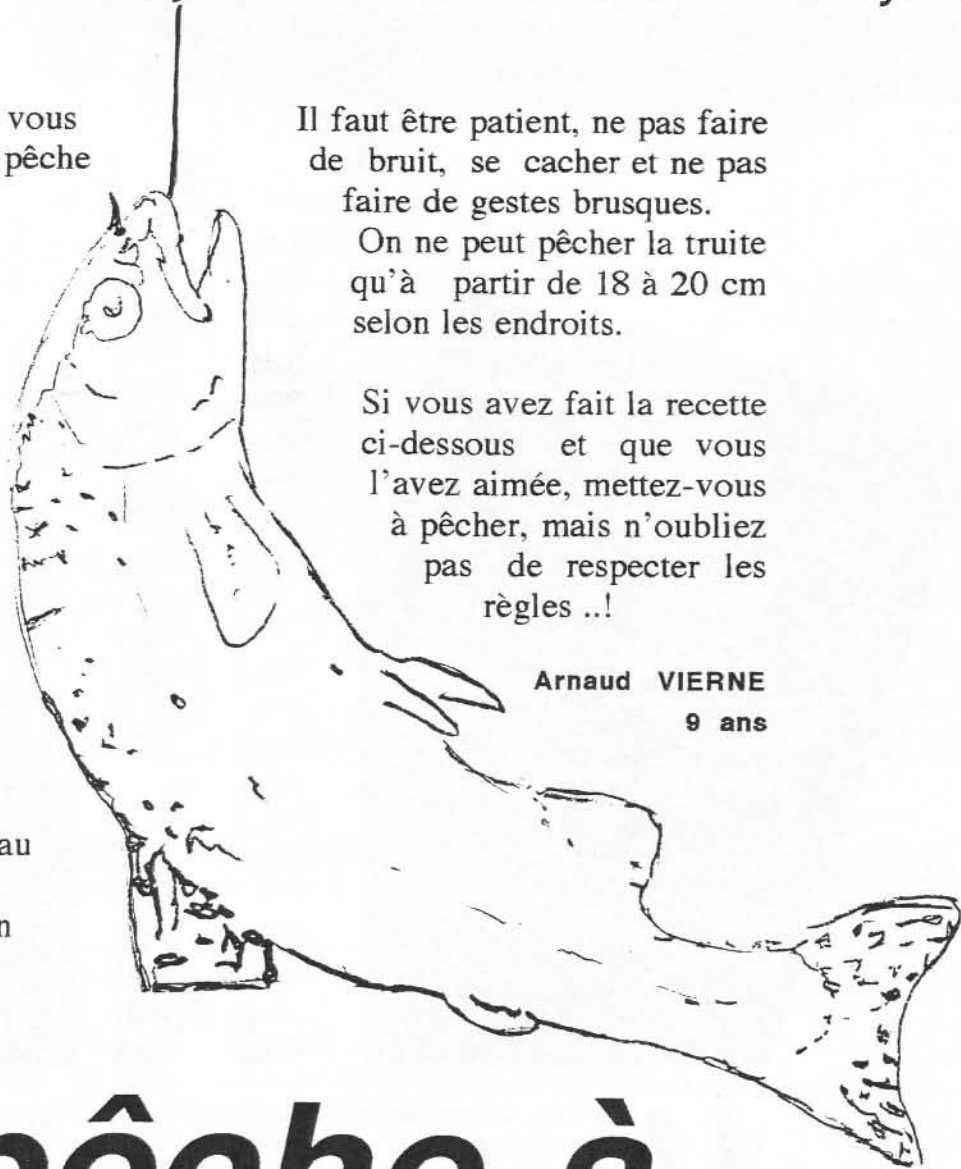
Il faut être patient, ne pas faire de bruit, se cacher et ne pas faire de gestes brusques.

On ne peut pêcher la truite qu'à partir de 18 à 20 cm selon les endroits.

Si vous avez fait la recette ci-dessous et que vous l'avez aimée, mettez-vous à pêcher, mais n'oubliez pas de respecter les règles ..!

Arnaud VIERNE

9 ans



La pêche à la truite

Recette:

La truite meunière.

1. Videz, lavez, écaillez et essuyez la truite.
2. Salez-la des deux côtés et mettez-la dans un sachet de plastique avec la farine, secouez et sortez la truite ainsi farinée.
3. Mettez la moitié d'une plaque de beurre dans une grande poêle et faites dorer la truite sur les deux faces à feux doux. Comptez 7 à 8 minutes de chaque côté.
4. Dressez la truite sur un plat et gardez le jus de cuisson dans la poêle.
5. Ajoutez au jus le reste du beurre, et laissez le prendre une teinte noisette.
6. Versez ce jus sur la truite et saupoudrez de persil haché.

La truite en cévennes

La truite est un carnassier.

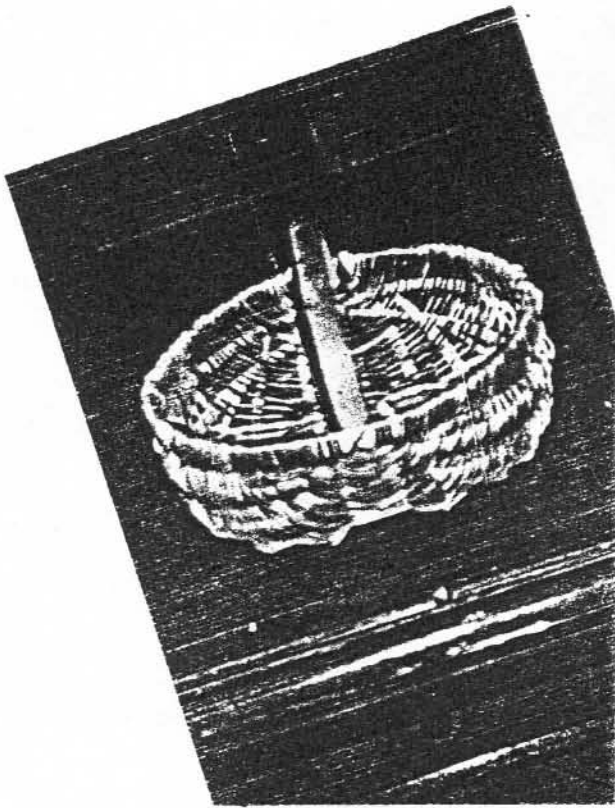
Elle vit dans les ruisseaux, les rivières et les torrents.

Elle se reproduit en pondant des œufs que le mâle féconde.

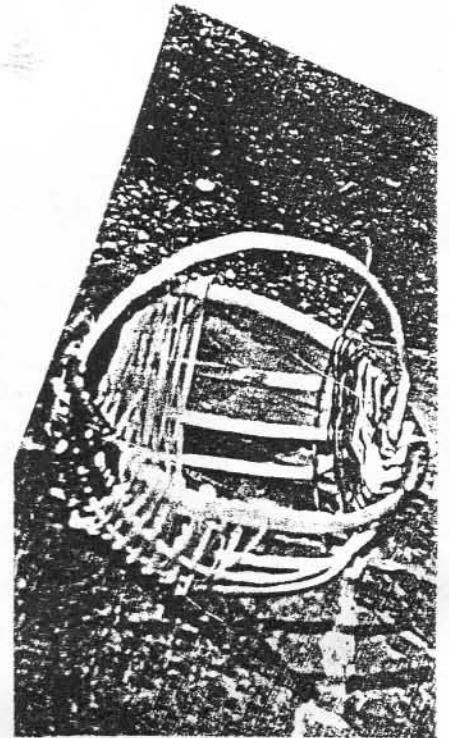
Elle mange des vers, des sauterelles, des larves et des mouches.

Dès sa naissance, elle mesure 4 à 5 centimètres.

“Sur une armoire, j'ai vu un panier commencé et un fini. C'est comme ça que j'ai eu envie de parler des paniers...”



La fabrication des “Bertouls”



Un jour, en rentrant de l'école, comme devoirs on devait faire un texte pour le journal. Quand je suis rentré, j'ai installé mes cahiers et mon stylo, je me suis installé, j'ai commencé à réfléchir puis sur une armoire j'ai vu un panier commencé et un fini c'est comme ça que j'ai eu envie de parler des paniers.

Bertoul veut dire panier. Pour fabriquer un bertoul il faut faire bouillir du rotin. Le rotin est une tige de rotang (1) qu'on emploie pour faire des cannes, des sièges, des bertouls etc. Ensuite il faut un cadre en châtaignier puis découper des bréssoules (petits brins de châtaignier) après il faut assembler le rotin et les brins de châtaignier. Pour faire le cadre,

il faut des petits bouscas de 3 ans que l'on pèle et que l'on refend en 2 ou 4 morceaux. Le bouscas c'est un châtaigner non greffé. La longueur de ces morceaux sera variable suivant qu'on les utilise pour le fond ou le tour du cadre. Ils seront affinés au couteau. Les brins de rotin seront refendus en 2 ou 4 morceaux suivant leur grosseur. puis assemblés de chaque côté du cadre. A l'intérieur on assemble les petits brins de châtaignier. Pour une personne habituée il lui faut environ 20 heures.

J'ai aimé faire ce texte même si j'ai dû le faire plusieurs fois.

(1) *Palmier d'Inde et de Malaisie, appelé aussi jonc d'Inde, dont les tiges fournissent le rotin.*

Sandra VIERNE 11 ans

"M. Rouverand, parlez-moi de la chasse !"



Enquête sur la chasse

Un jour d'école en regardant un livre sur la chasse qu'on a reçu pour la semaine de la presse à l'école j'ai eu l'idée de faire une enquête sur ce sujet. Le deuxième mercredi de vacances je suis donc monté à Penens-Haut pour poser des questions à monsieur Rouverand à propos de la chasse en Cévenne car il fait partie des chasseurs qui ont une grande expérience. Voici les résultats de mon enquête:

Le Vent des Bancels: *Quels sont les animaux autorisés à chasser ?*

M. Rouverand : Le sanglier, le lièvre, le chevreuil avec un bracelet que l'on met à la patte arrière droite de l'animal (on y a droit pendant trois jours et il coûte 300F), le perdreau pendant trois jours, la grive, le geai, le merle à bec noir, la colombe.

V. des B. : *Quels sont les jours d'ouverture ?*

M.R.: Du 1er dimanche de septembre au 1er dimanche de janvier. Pour la grive et la colombe, fin février.

V. des B. : *Quels sont les endroits où l'on peut chasser ?*

M.R.: Partout, avec l'autorisation des propriétaires, mais à plus de 300 mètres

des maisons.

V. des B. : *A quel âge peut-on avoir le permis ?*

M.R.: A seize ans, mais il faut passer un examen où l'on pose des tas de questions sur la chasse.

V. des B. : *Quel temps doit-il faire pour pouvoir chasser ?*

M.R.: Qu'il fasse beau ou qu'il pleuve, on peut chasser par tous les temps.

V. des B. : *Quelles sont les qualités nécessaires au chasseur ?*

M.R.: Il lui faut être rapide et patient.

V. des B. : *Quel matériel faut-il pour chasser ?*

M.R.: Il faut un bon fusil, une cartouchière et un sac de chasse.

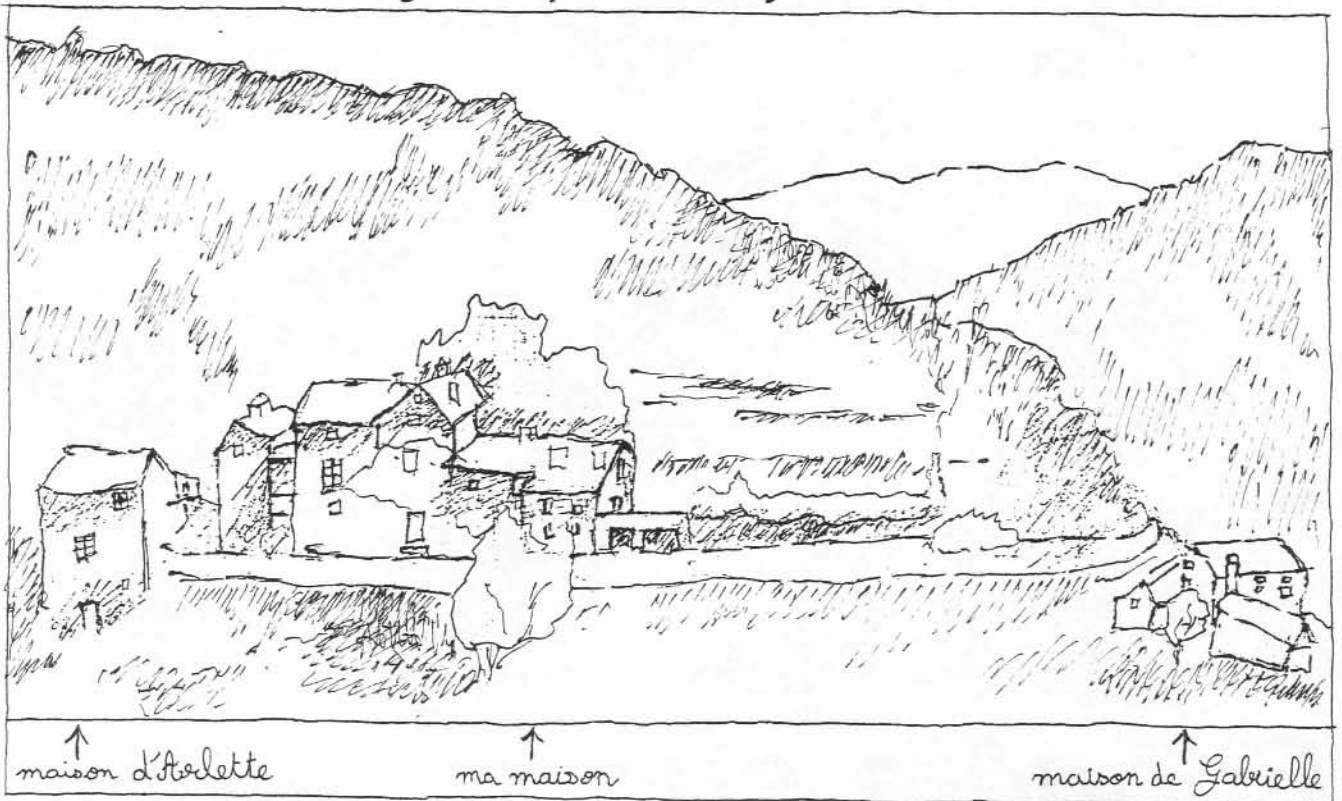
V. des B. : *Comment partage-t-on le gibier en équipe ?*

M.R.: Quand le gibier est gros, on numérote les morceaux et on fait une loterie. Quand il est plus petit, on le garde et on le mange ensemble.

Moi, j'aimerais chasser comme certains chasseurs qui tuent un lapin et le mangent, pas comme ceux qui tuent dix lapins et n'en mangent qu'un !

Pierre BREGUIBOUL 9 ans

"Depuis que je suis née j'ai toujours vu l'eau au robinet, la route goudronnée ... et je pensais que c'était comme ça depuis toujours".



Loubreyrou: Retour vers le passé

Nous sommes en 1993 à Loubreyrou, c'est là que j'habite. Loubreyrou c'est un hameau de la commune de Saint Fréal de Ventalon situé à la limite des communes du Collet de Dèze et de Saint Andéol de Clerguemort. Sur la commune de Saint Fréal il y a trois maisons qui datent de plusieurs siècles. Il y en a une sur la commune du Collet et une autre sur celle de Saint Andéol. Nous sommes six habitants à y vivre tout le temps. Mes deux voisines Arlette et Gabrielle, et ma famille: ma petite soeur Claire qui a six ans, mes parents Alain et Marie-Claire, et moi qui vais bientôt avoir neuf ans. Mes deux voisines ont presque toujours habité ici. Mes parents s'y sont installés il y a quatorze ans. Depuis que je suis née, j'ai toujours vu la route goudronnée, l'eau au robinet, les

plantations de sapin, les ronces et les genets qui poussent sur les terrains. Je pensais que c'était comme ça depuis toujours. Pourtant, un jour quand je discutais avec mes voisines je me suis rendu compte que ce n'était pas du tout pareil. C'est pour cela que je vous propose de revenir en arrière dans le temps. Pourquoi ? pour savoir comment était la vie des gens il y a à peu près soixante ans. Comment on allait chercher l'eau ? Est-ce que les terrasses étaient cultivées ? Quel était le travail des gens ? Etaient-ils nombreux ? Et pour l'école, comment ça se passait ? Pour le savoir j'ai interrogé plus longuement mes deux voisines. Cette enquête étant un peu longue, j'ai choisi de vous la raconter par épisodes. Dans le prochain numéro de ce journal, je commencerai par vous parler de l'eau... (à suivre...)

Adèle VENTURA 9 ans

CINEMA: Programme été 93

Voici le programme d'été du cinéma itinérant, concocté par l'association CINECO. Les projections ont lieu à la salle communale sous l'égide de REGAIN. Prix des places: 25 F adultes, 20 F enfants.

Samedi 17 juillet à 21h
AU MILIEU COULE
UNE RIVIERE

USA 1992 Durée 2h03

Réalisation: Robert Redfort
 (D'après le roman de Norman Mc Lean)

Norman et Paul Mac Lean naissent au début du siècle, dans une bourgade du Montana où règnent encore l'esprit, les valeurs et les rudes traditions des pionniers. Fils de pasteur, leur enfance va se dérouler sous le signe de la religion presbytérienne et...de la pêche à la mouche, deux disciplines d'une égale rigueur qui façonneront leur vision du monde...

Genre: Comédie

Sortie Paris: 20 janvier 93

Samedi 31 juillet à 21h
BEAU FIXE

France 1992 Durée 1h32

Réalisation: Christian Vincent
 Quatre jeunes filles de vingt ans, étudiantes en médecine à Paris ont décidé de se mettre "au vert" afin de préparer leurs examens, dans une villa au bord de la mer. L'arrivée imprévue de Francis, ajouté aux contraintes de la vie en communauté, va compromettre l'équilibre de cette bande féminine et studieuse...

Genre: Comédie

Sortie Paris: 18 novembre 92

Samedi 14 août à 21h
IMPITOYABLE

USA 1992 Durée 2h10

Réalisation: Clint Eastwood
 Au Kansas, dans les années 1880, William Munny avait jadis la réputation d'un tueur impitoyable. ses sanglants exploits, ses forfaits innombrables en firent l'un des hors-la-loi les plus célèbres et les plus redoutés du vieil Ouest. Mais depuis onze ans, Munny a raccroché ses armes et s'est converti en paisible fermier; père de deux enfants, il s'est engagé devant leur mère - récemment disparue - à fuir toute violence. Un jour pourtant, il est confronté à un sérieux besoin d'argent.

Genre: Western

Sortie Paris: 9 septembre 92

Samedi 28 août à 21h
DRACULA

USA 1992 Durée 2h10

Réalisation: Francis Ford Coppola
 Transylvanie, an de grâce 1462. L'un des plus redoutés seigneurs, Vlad l'Empaleur, plus connu sous le nom de Dracula, part défendre la sainte Eglise et combattre les Turcs. Il laisse au château Elisabeta sa seule raison de vivre. Celle-ci se donne la mort après qu'on lui ait annoncé la mort de son fiancé. Fou de douleur, Dracula abjure sa foi et invoquant la puissance du sang, en appelle à tous les pouvoirs

pour retrouver celle qu'il aimait et que le destin lui a arrachée...

Genre: Fantastique

Sortie Paris: 13 janvier 1993

Samedi 11 septembre à 20h30

LOUIS, ENFANT ROI

France 1992 Durée 2h40

Réalisation: Roger Planchon
 Août 1648, la Fronde sévit en France. Profitant de la Régence, la noblesse relève la tête. Louis XIV, alors enfant, apprend en pleine crise d'autorité royale, à devenir monarque. Sur fond de fresque historique se trace le parcours psychologique du jeune Bourbon. Ses peurs de jeunesse représentent l'élément essentiel pour appréhender la personnalité de celui qui s'appellera le "Roi Soleil"...

Genre: Biographie

Sortie Paris: 21 avril 1993

Samedi 2 octobre à 20h30

FIORILE

Italie 1992 Durée 1h58

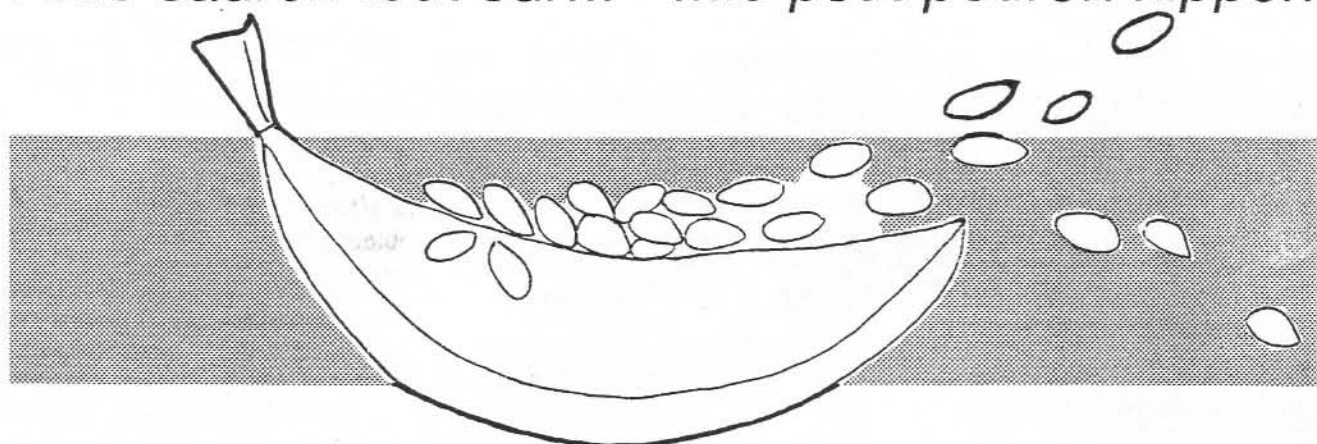
Réalisation: Paolo Taviani
 Lors de leur voyage en Toscane, deux enfants interrogent leur père sur les origines de la malédiction qui pèse sur leur famille. Tout commença au XIIIème siècle à l'arrivée des troupes françaises en Italie. Un jeune lieutenant ayant la garde d'un coffre rempli d'or tomba sous le charme d'Elisabeta Benedetti. Après avoir fait l'amour avec elle, il constata la disparition du précieux chargement... Une légende mise en image dans le style habituel des Taviani.

Genre: Evocation

Au pays des jardiniers explorateurs:

Tout, tout, tout.

Vous saurez tout sur... ...le petit potiron nippon!



Le Potimarron

Cette fois encore nous proposons de continuer l'exploration parmi cette étonnante famille des cucurbitacées, avec le *potimarron*, également connu sous les noms de potiron doux japonais, potiron doux d'okkaïdo ou courge de chine.

Le *potimarron* peut tenir une place de roi et de choix dans nos jardins. Il doit son nom à sa saveur qui rappelle celle du marron. Il nous vient du Japon et a fait son entrée en Europe depuis 1957, grâce au japonais Georges Ohsawa, précurseur du régime macrobiotique.

Le potiron traditionnel, à côté, fait grise mine!

Son poids varie entre 1,5 kg et 4 kg; sa couleur diffère selon les individus: les orangés sont les plus beaux mais se conservent moins facilement que les verts bronze, les marrons ou les tigrés, qui ont l'avantage de pouvoir être consommés jusqu'à Pâques.

C'est sa faible teneur en eau qui permet sa conservation et il acquiert même en vieillissant davantage de goût. Outre ses qualités gustatives, qui tranchent avec nos traditionnels potirons énormes et fadases, c'est un collectionneur de vitamines: A,B,C,D,E,PP, et une bonne assurance anti-carence car il contient tous les acides aminés essentiels et des minéraux.

Pour bien conserver les potimarrons, cueillez-les à maturité, avec leur tige, lorsque celle-ci commence à se dessécher et sans les blesser. Gardez-les dans un endroit bien ventilé.

Il n'est pas trop tard pour semer. Pour ceux qui suivent le calendrier lunaire: les dates de semis recommandées sont les 15, 16, 23, 24 Juin et les 3, 4, 12, 13 Juillet 93.

Le potimarron pousse partout, dans un sol ameubli, avec des arrosages réguliers. Il aime l'humus (compost ou fumier bien mûr) et ne demande autrement aucun autre soin particulier.

	Potimarron	Potiron
matière sèche.....	20%	7,5%
sucres, amidons.....	11,85%	4,5%
protéines.....	1,60%	1,20%
calcium.....	53mg/100g	21mg/100g
phosphore.....	104mg/100g	37mg/100g
magnésium.....	17mg/100g	11mg/100g
fer.....	1,1mg/100g	0,8mg/100g
provitamine A		
carotène.....	17,6mg/100g	2mg/100g

Quand au volet gastronomique, l'éventail est large!

N'oubliez pas que la teneur en eau du potimarron étant faible, il ne se comporte pas à la cuisson comme un potiron normal. Il est donc souvent nécessaire de rajouter de l'eau.

SOUFFLE

Faites cuire 300g de potimarron et 200g de châtaignes épluchées (ou 80g de farine de châtaignes), à l'étouffée pendant 30 mn. Réduisez en purée. Séparez 4 jaunes d'œufs des blancs. Mélangez les à la purée.

Salez, poivrez et ajoutez une cuillère à soupe d'huile. Incorporez les blancs montés en neige à cette préparation. Cuire au four dans un moule à soufflé et servir aussitôt.

FRITES

Coupez le potimarron en gros dés. Plongez les dans l'huile bouillante de la friteuse. Egouttez bien. Salez et passez au four avec persil et herbes de Provence.

GATEAU GLACE

Battez 500g de purée de potimarron tiède avec 100g de beurre, 100g de chocolat râpé et 100g de sucre roux jusqu'à obtenir une pâte lisse. Mettez cette pâte dans un moule à cake huilé et gardez au réfrigérateur pour consommer le lendemain.

COMPOTE

Mettez dans une casserole avec un peu d'eau: 500g de potimarron épluché et coupé en morceaux avec 500g de pommes, une pincée de sel et le zeste d'une orange.

Cuire à petit feu et passer au presse purée

GALETTES

Hachez et rapez 500g de potimarron cru. Mélangez avec un œuf, 4 c. à s. de farine, 40g de sucre, 30g d'huile, 1 pincée de sel. Laissez reposer. Déposez en tas sur une tôle et faites cuire au four.

TARTE

Faites une purée de châtaignes avec 300g de châtaignes fraîches ou 120g de châtaignes sèches. Ajoutez une noix de beurre et un peu d'eau. Muscadez. Etalez une pâte brisée. Etendez dessus une couche de purée de châtaignes. Pelez le potimarron cru, coupez le en fines lamelles et disposez les sur la purée comme une tarte aux pommes. Parsemez d'un peu de beurre. Cuire au four 30 à 35 mn, thermostat 6 puis 5. Pour rendre plus savoureux, ajoutez à la purée des noix ou des olives hachées ou une cuillère à café de tamari (sauce de soja).

PÂTE

Huilez un plat en terre allant au four. Mettez un lit d'oignons, un lit de potimarron coupé en fines lamelles et ainsi de suite pour finir par le potimarron. Salez légèrement chaque couche et mettez au four 3/4 d'heure (thermostat 8).

CONFITURE

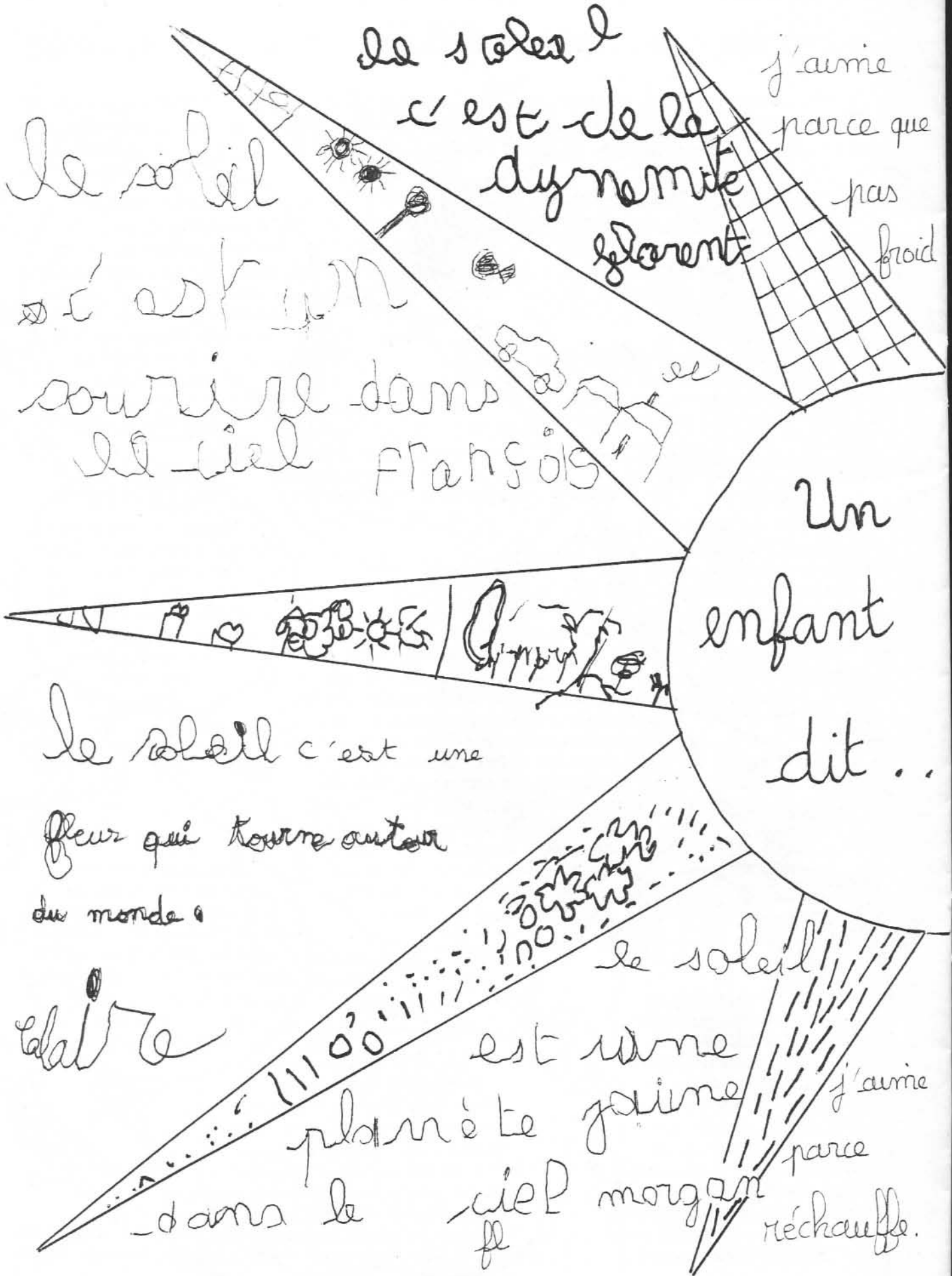
Coupez le potimarron en morceaux et cuisez jusqu'à ce qu'il soit réduit en purée. Ajoutez une gousse de vanille, 500g de sucre roux, le jus d'1/2 citron et 100g d'abricots secs coupés en petits dés.

Laissez macérer jusqu'au lendemain. Faites cuire à gros bouillon 10 à 45 mn en remuant, puis laissez mijoter une heure environ. Mettez en pot à chaud et fermez aussitôt.

POTAGE

Faites cuire le potimarron 20 mn dans de l'eau bouillante. Passez le au moulin à légumes puis ajoutez 2 c. à soupe d'estragon haché, un peu de noix de muscade râpée, 1/2 gousse d'ail écrasée et une bonne poignée de persil haché. Servez éventuellement avec du comté rapé.

Sabine DELCLOS
Nadine VILAS

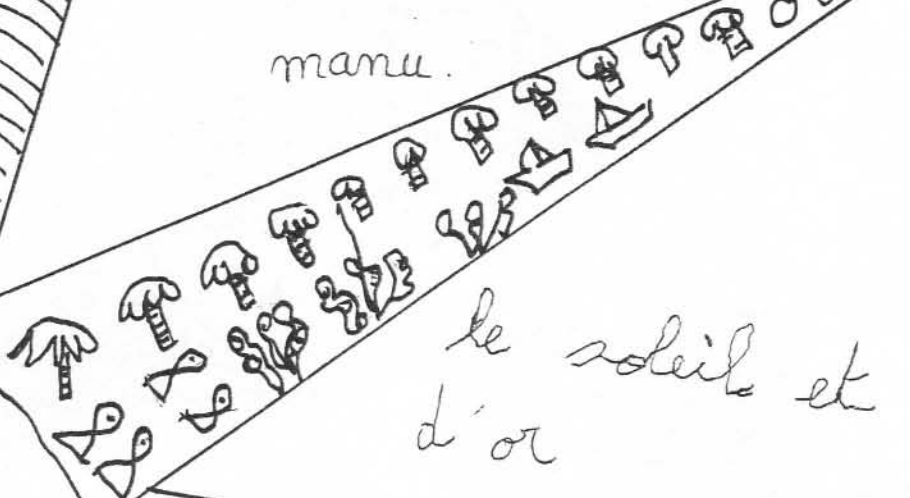


le soleil
je m'aime

le
Juliette

le soleil c'est une
île sur la mer

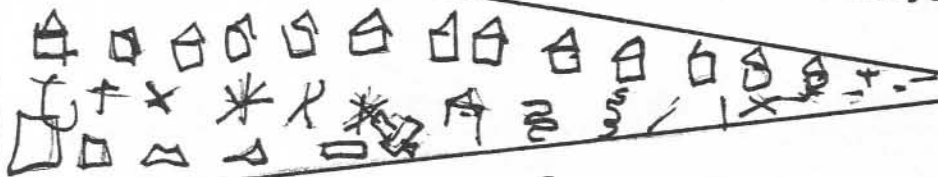
manu.



le soleil et un bouton
d'or

David

m'a



le soleil est

comme un arc ciel

Annaïs

le soleil
qu'il me

Wladimir

le soleil est

un citron géant dans le
ciel brastien

...

C'est un ouvrier qualifié polyvalent qui intervient sur la plupart des milieux de l'espace rural.

Vous les avez sans doute croisés, ces jeunes, dans le courant de l'hiver. Ils étaient bardés de débroussailleuses et de tronçonneuses et ont superbement nettoyé les terrains situés aux abords de la maison communale. Mais peut-être les avez vous également rencontrés aux Boulédouses, ou bien au détour d'un chemin communal...

Qui étaient-ils ? Était-ce une équipe engagée par les forestiers, par le Parc, était-ce l'ASA DFCI... ?

Eh bien non ! Il s'agissait en fait de personnes effectuant un stage pratique en collectivité sur le territoire de notre commune, dans le cadre d'une formation d' "Agent d'Entretien de l'Espace Rural " organisée par le CFPPA de Florac.

Pascal RAVEL, l'un des principaux animateurs de cette formation a bien voulu nous éclairer sur son déroulement:

les vergers les haies, les chemins, le petit patrimoine bâti (murettes, clèdes ...) etc.. Pour ce faire, il découvrira le fonctionnement écologique des milieux naturels, il saura utiliser les différents équipements (débroussailleuses, tronçonneuses, etc...) apprendra à organiser son travail et suivra une petite formation à l'installation (notions de gestion, comptabilité etc...).

La formation a été divisée en 4 modules: forêt, patrimoine bâti, milieu agricole (création et entretien de vergers), et milieu aquatique. Chaque module comporte une formation théorique en centre et un volet pratique sur le terrain. C'est au cours du stage pratique "forêt" que vous avez pu rencontrer les stagiaires à St Frézal. D'autres stages ont été ou seront réalisés sur d'autres communes: dans le cadre du module patrimoine bâti, par exemple, les stagiaires ont appris à travailler la pierre

Agent d'entretien de l'espace rural

Cette formation a démarré le 15 septembre 1992 pour 24 stagiaires, des jeunes de 18 à 25 ans bénéficiant d'un "Crédit Formation Individualisée", d'une "Allocation Insertion -Formation" ou d'une " Allocation Formation-Reclassement", mais aussi des moins jeunes, bénéficiaires du RMI et soucieux de se recycler. Elle comprend 800 heures en centre et 400 heures sur le terrain, en entreprise ou en collectivité. A l'issue de cette formation, un diplôme, le CAPA "Agent d'entretien de l'Espace Rural", reconnu par le Ministère de l'Agriculture, sera décerné aux stagiaires ayant acquis les "Unités Capitalisables"⁽¹⁾ dans différents domaines tels que techniques, mathématiques, expression et communication, milieu professionnel, activités physiques et sciences humaines.

L'Agent d'entretien de l'Espace Rural est un ouvrier qualifié, polyvalent susceptible d'être employé dans une collectivité ou une association. Il intervient sur la plupart des milieux de l'espace rural.

L'objectif de cette formation est de lui apprendre à aménager, entretenir et restaurer divers éléments de l'espace rural comme les forêts, les berges de rivières,

sèche en restaurant un petit mur en courbe. Ils ont aussi réhabilité un grand béal à Ste Croix Vallée Française en reconstruisant son "seuil".

Et puis il se peut que vous les retrouviez cet été à St Frézal, dans le cadre d'un chantier-pilote dont l'ambition est la remise en état d'un site bien particulier... Pascal RAVEL souhaiterait aussi attirer des agriculteurs à cette formation car l'article 19 prévu par Bruxelles se met en place: la valorisation de l'espace rural qui passe par son entretien commence à être pris en compte, et les agriculteurs en seront les premiers artisans. On a trop parlé et réagit en termes de production intensive et de rentabilité à court terme jusqu'ici. Un entretien en harmonie avec le site reste indispensable à l'équilibre d'un paysage, à sa beauté. Cette sensibilité propre aux paysans d'autrefois et qui avait disparue, doit être retrouvée. C'est aussi l'un des objectifs essentiels que se propose d'atteindre cette formation.

Alain VENTURA

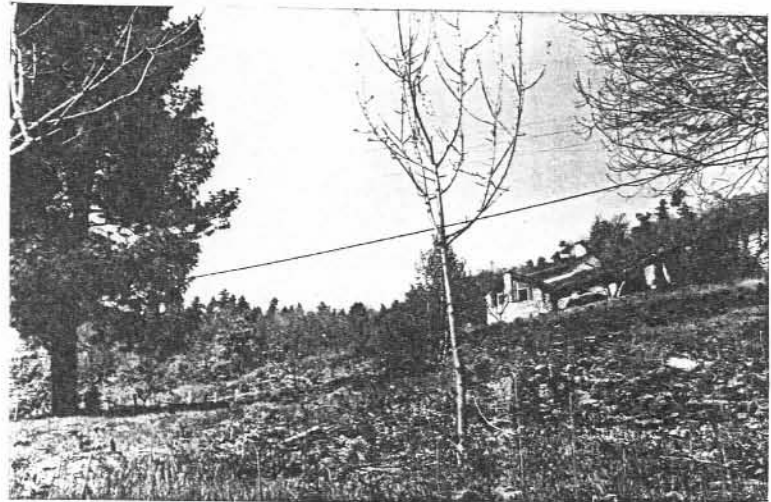
(1) Unités Capitalisables: Système d'évaluation et de contrôle des connaissances étalé sur l'année scolaire. Chaque nouvelle unité acquise s'additionne aux autres. Il faut avoir obtenu la totalité des unités pour se voir décerner le diplôme.

"Il est extrêmement utile que les jeunes gens , après une formation théorique, reçoivent une formation sur le terrain".

Etienne PASSEBOIS

A la Mairie de St Fréal, nous avons souhaité recevoir un certain nombre de stagiaires en formation professionnelle et en alternance et nous avons joué en quelque sorte les maîtres d'apprentissage d'abord par déformation professionnelle puisque j'ai été enseignant dans l'enseignement technique et que je connais bien ce système de formation et puis parce que je pense que c'est extrêmement utile que les jeunes gens après avoir une formation théorique reçoivent une formation sur le terrain.

Je comprend très bien que c'était peut-être un peu plus facile pour nous, Mairie,



Un stage sur le terrain

d'organiser cette chose là, nous avons la chance d'abord d'avoir des employés communaux qui se sont prêtés à cette formation, nous avons la volonté de le faire et nous n'avons pas, évidemment, comme dans les entreprises un problème de rentabilité. C'est vrai que pour un entrepreneur, recevoir des jeunes gens en formation, ça a toujours un coût, cela peut toujours être un peu handicapant et c'est peut-être encore peu entré dans les habitudes. C'est pourtant dommage parce que je crois qu'il y a là vraiment une vraie formation.

Dans une société où beaucoup de gens ou de jeunes gens ont envie d'être fonctionnaires, d'être bureaucrates, d'être informaticiens, je trouve qu'il est absolument extraordinaire d'avoir des jeunes gens qui ont envie de s'occuper de la nature, et il faut les y encourager de toutes nos forces. Je m'y emploie et c'est dans ce sens que nous avons essayé de travailler.

Alors, évidemment, il ne s'agissait pas de les employer à faire n'importe quoi, nous ne sommes pas en 1848 aux Ateliers Nationaux, et nous avons trouvé un système qui nous paraît tout à fait intéressant c'est celui qui consiste à appliquer la disposition légale qui consiste à faire débroussailler les

propriétés cinquante mètres autour des bâtiments. Nous avons un bâtiment communal, c'est notre maison communale et notre temple. Nous avons autour de ce bâtiment dans le périmètre de cinquante mètres des terrains qui étaient particulièrement embroussaillés c'était une belle occasion.

J'éprouve quand même le besoin de dire que cette disposition, si elle est extrêmement intéressante dans son principe, le principe étant que les maisons doivent être protégées de l'incendie, je pense néanmoins qu'elle mériterait d'être revue parce que nous nous heurtons à la difficulté suivante: quand on a une maison seule au milieu de son terrain personnel d'un hectare ou de deux hectares, on peut sans difficulté demander au propriétaire de la maison de débroussailler, mais quand nous avons un pâté de maisons qui appartient à plusieurs propriétaires et que nous avons autour de ce pâté de maisons quatre ou cinq ou six propriétés qui n'appartiennent pas aux propriétaires des maisons, alors là il y a une difficulté de mise en application, et il faudrait qu'on arrive à trouver une disposition légale qui veuille que ce soit les propriétaires de la forêt, les propriétaires de la broussaille, qui nettoient leur broussaille.

Nous avons dans le périmètre de cinquante mètres autour de la maison communale, des terrains qui étaient particulièrement embroussaillés c'était une belle occasion.



Ça suppose de l'imagination, mais quand on a la volonté on a la solution.

Evidemment on me dira : c'est la maison qui brûle; Oui, c'est vrai que la maison peut-être peut valoir davantage que la broussaille mais ce n'est quand même pas la maison qui met le feu à la broussaille, c'est bien la broussaille qui met le feu à la maison. On me dit: il y a des gens qui maintenant vont construire leur maison en pleine forêt. Il leur appartient de l'entretenir. Je veux bien l'admettre. Je veux bien admettre qu'actuellement en 1993, lorsqu'un propriétaire construit au milieu d'une zone boisée, il prend la responsabilité d'entretenir autour de la maison, même si la propriété n'est pas à lui, ou que même il y ait dans les dispositions du permis de construire un règlement qui oblige le constructeur à s'assurer qu'il y a une sécurité autour. Mais quand nous sommes dans des régions comme les nôtres où les maisons sont construites depuis des dizaines d'années sinon cent ans et que c'est la forêt ou la broussaille qui est venue à côté de la maison, parce qu'on n'a plus de berger, parce qu'on n'a plus personne pour entretenir, parce qu'on n'a plus d'agriculteurs qui s'intéresse, il faut que ce soit le propriétaire du terrain qui se responsabilise. Enfin, que diable, si j'ai avec ma mauvaise voiture la mauvaise idée de rentrer dans la Rolls Royce de je ne sais trop quel privilégié, c'est moi avec ma mauvaise voiture qui aurais la responsabilité et là il faut que ce soit la même chose. Alors pour l'heure il y a une difficulté, apparemment une incompréhension, nous essayons de dire aux uns et aux autres qu'il faudrait revoir cette disposition, dont je pense, je le répète quelle est très intéressante, parce que c'est quand même dommage de voir des pompiers comme ça

se fait très souvent et depuis pas mal d'années, passer tout leur temps à protéger une maison, et à laisser des milliers d'hectares la proie des flammes.

Pascal: " Ce qui veut dire en gros qu'il peut y avoir une relation étroite entre l'application de cette loi et la formation en alternance " ?

E.P.: Voilà. Alors donc on peut, évidemment, quand il s'agit de collectivité utiliser cette disposition pour faciliter le travail de formation en alternance, maintenant je crois que dans les communes on peut trouver aussi d'autres moyens pour l'entretien de la nature : la protection rapprochée des forêts, l'entretien des sentiers, extrêmement intéressant actuellement parce que tombés en désuétude pendant une trentaine d'années parce qu'on a préféré la route; maintenant le sentier pour le tourisme vert et pour le tourisme rural est utilisé de façon considérable. Dans la commune de St Frézal par exemple, nous avons plus de 20 kilomètres de sentiers qui sont utilisés et il faut du monde pour les entretenir. Alors évidemment nous arrivons au problème de l'emploi, et ces jeunes gens qui ont la volonté de travailler dans des communes comme les nôtres seraient d'excellents employés communaux.

On va nous dire ah ben voilà, c'est pas rentable, et c'est vrai que, dans l'immédiat, ce n'est pas rentable parce qu'actuellement il faut qu'un sous rapporte 2 sous. C'est vrai qu'un entrepreneur quand il emploie des gens, il faut que ces gens puissent être payés et il faut qu'en retour l'entrepreneur ait des clients. Ce n'est peut-être pas très possible dans l'immédiat, il faut donc que, pour une période de transition, et en attendant qu'on puisse admettre ou qu'on puisse faire admettre surtout, que les travaux d'entretien doivent avoir un coût, il faudrait dans l'immédiat envisager que la collectivité puisse prendre ça en charge. Ce serait peut-être une période de transition pour arriver à une économie traditionnelle, mais immédiatement, je suis à peu près convaincu que c'est la collectivité qui devrait prendre en charge cette chose là. Ça suppose de l'imagination, ça suppose peut-être un autre emploi de l'argent public que celui qui est fait actuellement, mais quand on a la volonté on a la solution.

Etienne PASSEBOIS

Propos recueillis par Pascal RAVEL

Conseil municipal du 27 mars 1993

Tous les membres du Conseil sont présents, excepté Serge MAURIN Edmond FAGES est nommé secrétaire de séance.

Michel SERRES lit le compte rendu de la séance du 11 décembre 1992.

Commentaires sur le compte-rendu:

■ Goudronnages des routes:

Tout le programme prévu au conseil précédent a été retenu, et en fonction des devis, une intervention sur la route de Leyris, sera peut-être envisagée.

■ Aménagements sur le CD 29:

Les travaux ont été réalisés à la Ponge. La partie haute reste cependant dangereuse. Nous n'avons, par contre, toujours pas obtenu l'élargissement du pont de la Canarasse.

■ S I V U de la Vallée Longue - C.F.D:

Il y a actuellement beaucoup de problèmes pour réaliser ce projet. Une communauté de communes aurait sans doute plus de chances de succès, mais là encore, la concertation n'est pas évidente. St Fréal ne peut, envisager quoi que ce soit à son seul niveau: pour être utilisable sans danger, cette voie doit être mise aux normes de sécurité (tunnels, viaducs) et le coût important de ces travaux ne peut être supporté par notre seul budget. En outre, pour présenter un intérêt, cette portion de voie doit au moins démarrer de la

nationale pour finir au Jalcreste et pour cela traverser le territoire de 2 autres communes.

C'est pourquoi il faut garder espoir dans l'action entreprise par le S I V U qui est notre seule chance de réussite.

■ Déforestation du Plan de la Fougasse:

La réunion entre les différents intéressés a débouché sur un accord de réaménagement qui aura lieu prochainement.

■ Barrières sur le chemin Le Géripon - Le Grenier:

La sauvegarde de nos voies communales doit être une de nos priorités. Une part du budget sera affectée chaque année au bornage

ceux de son secteur.

■ L'Ayrolles:

Notre projet est inscrit au programme départemental de financement de l'habitat pour l'année 94.

La DGE 2 s'élève à 137500 F et est particulièrement destinée à l'aire de sport.

Le Parc National des Cévennes est en train de préparer l'organisation du concours d'architectes. La prime destinée à l'indemnisation des deux architectes dont les projets ne seront pas retenus s'élèverait à 30000F chacun, l'architecte sélectionné, instruisant le permis de construire et obtenant le suivi de chantier.

Un bornage, en présence des propriétaires riverains sera effectué prochainement par un géomètre agréé. Trois géomètres seront contactés pour devis.

■ Stage d'entretien du paysage rural:

Dans le cadre d'une formation organisée par le CFPPA de Florac, un stage en deux sessions s'est déroulé sur le territoire de notre commune. Une mise en application de la protection de la forêt a amené des stagiaires, en relation avec nos employés

communaux, à débroussailler un champ de fougères menaçant la forêt, à nettoyer le terrain situé sous la maison communale, dans le cadre de la loi sur les 50 mètres autour des maisons, et à aider à la réouverture de deux sentiers: le Salson - le Grenier et Leyris - la Cabanelle.

**Stage
d'entretien de
l'espace rural :
une expérience
très positive !
(lire l'article de
la page 22)**

systématique des voies, secteur par secteur.

■ Vannes d'A E P:

La totalité des vannes de la commune est aujourd'hui repérée et sera prochainement retranscrite sur plans. Un exemplaire de ce dossier sera déposé en mairie, et chaque conseiller conservera

■ **Analyse des eaux:**

En réponse à la question que nous nous posions, nous avons appris que seule la DDASS était habilitée à effectuer ces analyses.

Ces précisions étant apportées, le compte-rendu du 11 décembre 1992 est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

Compte administratif 92:

La clôture de l'exercice 92 fait ressortir un excédent de fonctionnement de 11.064,53 F et un excédent d'investissement de 186.037,60 F soit au total 197.102,13 F.

Fonctionnement:

- Remboursement du capital: prévu 207.901 F; effectivement remboursé: 79.586 F (Cette importante différence est due au fait que le Syndicat d'Electrification qui est maître d'œuvre du goudronnage, n'a encore rien demandé pour 92.)

- Le total de la dette remboursée (capital + intérêt) s'élève à 196.798,50 F.

Investissement:

- L'Ayrolles: prévu 50.000 F; dépensé 938,84 F (participation aux frais de dossiers du P.N.C).

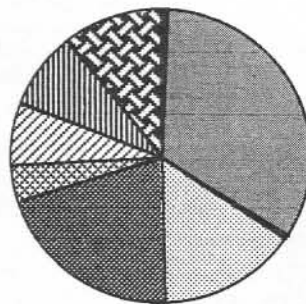
Le compte administratif est adopté à l'unanimité.

Budget primitif 1993:

Les dispositions légales exigent que, dorénavant, les budgets de l'eau et des ordures ménagères soient équilibrés sans subvention de la collectivité locale. Toutefois les petites communes (moins de 1000 habitants) peuvent, jusqu'en 1995, bénéficier d'une dérogation qui nous a été accordée. Afin d'éviter une augmentation trop brutale de ces deux services, M. le Maire propose une augmentation progressive sur trois ans. Pour atteindre ce but, le prix des 120 M3 d'eau devra passer à 480 F cette année (400 F en 92) et subir la même augmentation en 94 et en 95.

Dépenses de fonctionnement

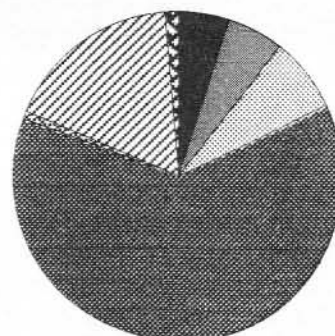
Denrées et fournitures	7300 F
Frais de personnel	297900 F
Impôts et taxes	4000 F
Travaux et services extérieurs	135000 F
Participations et contingents	184579 F
Allocations et subventions	35106 F
Frais de gestion générale	59500 F
Frais financiers	77800 F
Excédent de fonctionnement capitalisé	97044 F
Dépenses de fonctionnement	898229 F



- Denrées et fournitures
- Frais de personnel
- Impôts et taxes
- Travaux et services extérieurs
- Participations et contingents
- Allocations et subventions
- Frais de gestion générale
- Frais financiers
- Excédent de fonctionnement capitalisé

Recettes de fonctionnement

Produits de l'exploitation	45000 F
Produits domaniaux	48876 F
Produits financiers	50 F
Recouvrements-subventions	67077 F
Dotations versées par l'Etat	562044 F
Impôts indirects	8200 F
Contributions directes	155918 F
produits antérieurs	11064 F
Recettes de fonctionnement	898229 F

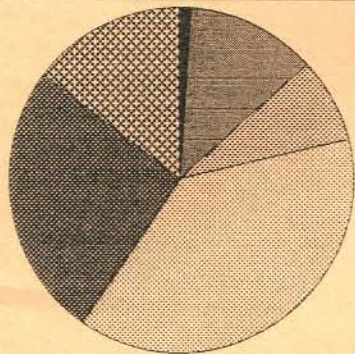


- Produits de l'exploitation
- Produits domaniaux
- Produits financiers
- Recouvrements-subventions
- Dotations versées par l'Etat
- Impôts indirects
- Contributions directes
- produits antérieurs

mitif 1993

Dépenses d'investissement

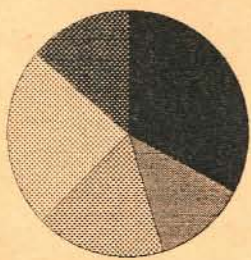
CEG du Collet	6596 F
Remboursement d'emprunts	68652 F
Règlement de dettes	45557 F
Travaux (l'Ayrolles)	217851 F
Travaux (Voirie +AEP)	146000 F
Prélèvement SDEE (voirie 92)	84000 F
Dépenses d'investissement	568656 F



■ CEG du Collet
■ Remboursement d'emprunts
■ Règlement de dettes
■ Travaux (l'Ayrolles)
■ Travaux (Voirie +AEP)
■ Prélèvement SDEE (voirie 92)

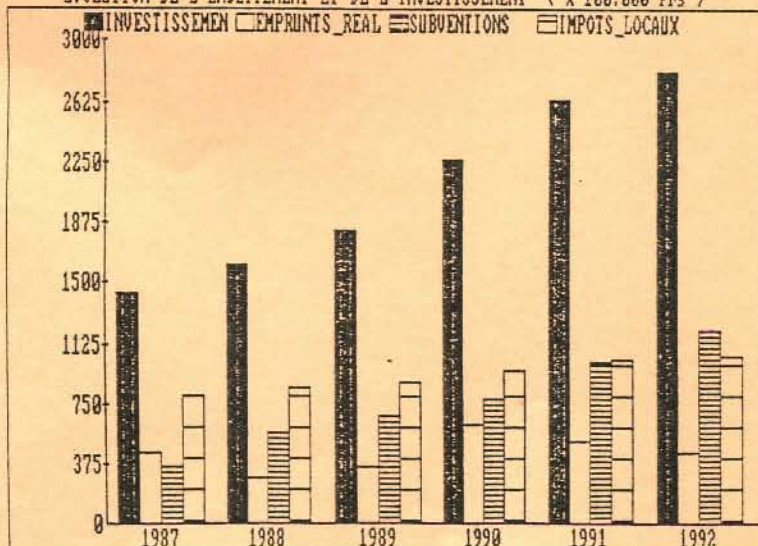
Recettes d'investissement

Excédent d'investissement reporté	186037 F
Subventions d'équipement	71000 F
Prélèvements / recettes fonctionnement	97044 F
DGE 2ème part	137500 F
Fonds de compensation TVA	77075 F
Recettes d'investissement	568656 F



■ Excédent d'investissement reporté
■ Subventions d'équipement
■ Prélèvements / recettes fonctionnement
■ DGE 2ème part
■ Fonds de compensation TVA

EVOLUTION DE L'ENDETTEMENT ET DE L'INVESTISSEMENT (X 100.000 Frs)



En effet en 92, les recettes pour 90 compteurs ont été de 40.000 F, alors que les dépenses se sont élevées à plus de 62.000F. Il manque donc plus de 22.000 F, qui répartis sur trois ans pour 90 compteurs, correspondent à une augmentation de 80 F par an et par compteur.

En ce qui concerne les ordures ménagères, il faudrait faire passer la redevance à 226 F pour équilibrer ce service sur trois ans. Afin d'alléger la charge d'imposition, M. le Maire propose pour cette année de contenir cette augmentation, et de fixer la redevance à 200 F. Enfin, pour les mêmes raisons, les quatre taxes resteront inchangées cette année. Ces trois propositions sont adoptées à l'unanimité.

Le budget primitif 1993 est accepté par l'ensemble des conseillers.

Questions diverses.

* Afin d'encourager l'action menée par l'association CEV en faveur du moulin du Salson, l'ensemble du conseil municipal décide de formuler son soutien dans une délibération.

* Une association de défense des propriétaires importunés par la divagation des animaux se crée. La municipalité décide, à l'unanimité, d'y adhérer.

* La voie du C.F.D, propriété communale, doit permettre la libre circulation des personnes. La municipalité insiste donc auprès du riverain qui, au niveau du Grenier, a posé des barrières, pour qu'il les fasse disparaître rapidement.

* Le conseil municipal donne son accord pour qu'une initiation informatique pour adultes se déroule dans les locaux scolaires, en dehors des heures de cours.

La séance est levée à 1h.

Deuil

Nous avons appris, avec beaucoup d'émotion, le deuil cruel qui a frappé M. Jean Ponge, du hameau de Cessenades, en la personne de son fils Alain, victime d'un accident de la circulation, près d'Uzès où il résidait.

A M. Jean Ponge et à toute sa famille nous présentons, avec une pieuse pensée pour notre regrettée Mme Elise Ponge, la maman d'Alain, notre sympathie et nos sincères condoléances.

LA LOZERE NOUVELLE du 29/01

Commémoration du 8 Mai 45

Le 8 mai, à 10 heures, Anciens combattants de la commune, conseillers municipaux, habitants et amis de Saint-Frézal, fidèles au souvenir et, parmi eux, l'un de nos jeunes écoliers, se rendaient en cortège au Monument aux morts où flottait le drapeau de l'Europe.

Tandis que les porte-drapeaux prenaient place, M. André Chapelle, premier adjoint, déposait une gerbe de fleurs au pied de la stèle.

Lu par Jacques Hugon, adjoint au maire, le message de M. le Ministre des Anciens combattants et victimes de guerre fut écouté dans le recueillement.

Tandis que les drapeaux s'inclinaient, M. Hugon nomma, un à un, les morts des deux guerres. Une minute de silence fut observée en leur mémoire.

Bravissimo

Depuis trois ans, l'association "Regain" propose des stages théâtre pour les enfants de 7 à 13 ans en collaboration avec la Fédération départementale des

Foyers ruraux, qui apporte son soutien financier.

Cette année, il s'est déroulé du lundi 3 au vendredi 7 mai, il avait pour thème: La Comédia d'ell arte qui a eu aussi pour nom Comédia all'improvisio. Onze enfants (issus de la région pour la plupart) ont improvisé d'après des situations proposées, imaginé des personnages ressemblant à Arlequin, Colombine, Pantalon, Brighella par leur caractère, mais très actuels dans les situations.

Pour décor, une place de village avec café, cabinet de médecin, façade de maison avec fenêtre, un marché avec vente de vêtements. Une fresque colorée dans une ambiance très "enlevée" à la Goldoni où un père égoïste se retrouve sans sa fille Angéline qui lui faisait si bien des frites. Un médecin très très intéressé par le fric finit par obtenir un coffret de diamant mais... vide.

Une jeune fille très prétentieuse "Félicité" devient très branchée grâce à un shampoing extraordinaire et un jeune voyou "Gaston" disparaît avec la belle.

Exceptionnelle aisance de ces acteurs de 7 à 12 ans qui ont utilisé leurs improvisations pour créer un scénario de trois quart d'heures ! On a été surpris et on a bien ri, Eugénie et moi qui avons encadré ce stage et les parents et amis spectateurs.

Julie Hugon

LA LOZERE NOUVELLE du 4/06

Au Comité des fêtes

Le jeudi 3 juin, à 20h30, le Comité des fêtes a tenu une réunion de travail à la mairie. La préparation de la fête de Saint-Frézal-de-Ventalon qui se déroulera cette année en juillet, aux dates suivantes, les samedi 10 et dimanche 11, était à l'ordre du jour. M. Jacques Hugon a dressé un procès-verbal de la

séance. Toutes les personnes présentes ont été heureuses d'apprendre par la voix de M. André Chapelle que M. Etienne Passebois, notre maire, encore hospitalisé est maintenant en bonne voie de guérison et que son retour au Viala est prévu pour la mi-juin. Nous lui adressons nos meilleurs vœux pour sa santé.

LA LOZERE NOUVELLE du 18/06

Cérémonie du souvenir

Depuis le 10 juin 90, date à laquelle fut scellée sur le mur de la mairie à côté d'autres plaques du souvenir, celle offerte en reconnaissance aux Cévenols de Saint-Frézal-de-Ventalon par les anciens maquis, tous les ans maquisards et Cévenols sont honorés ensemble. Il en a été ainsi le 6 juin. Les drapeaux de l'ANARC et de notre commune ont flotté côte à côte. M. Platon, conseiller général, maire de Vialas, MM. Pierre Clément et René Bourgoïn ont déposé au pied du Monument aux morts une belle gerbe de fleurs offerte par les anciens du maquis. Au nom de ses camarades, M. Bourgoïn a souligné la portée de cette cérémonie de la fidélité, qui en 94 sera célébrée avec éclat pour le cinquantenaire de la Libération.

Venu en ami, M. Platon, conseiller général de notre canton Le Pont-de-Montvert, donne des nouvelles de M. Passebois, maire de Saint-Frézal qui revient peu à peu à la santé après des jours de souffrance et une intervention chirurgicale. Puis il dit la reconnaissance que chacun doit aux maquisards cévenols et aux habitants de nos montagnes qui leur ont apporté discrètement et courageusement l'aide indispensable. La Marseillaise et le chant des partisans ont été écoutés en silence. La cérémonie était terminée.

LA LOZERE NOUVELLE du 18/06